

Les salariés handicapés sont plus exposés que l'ensemble des salariés à la plupart des risques professionnels. Parmi les employés, ils sont particulièrement surexposés aux exigences émotionnelles et aux conflits de valeurs.

Les salariés handicapés sont surexposés à tous les grands risques professionnels

Les salariés ayant une **reconnaissance administrative de handicap** sont nettement plus exposés que leurs collègues à 7 des 8 grands risques professionnels : la pénibilité physique, l'intensité du travail, le manque d'autonomie, les exigences émotionnelles, le manque de soutien et de reconnaissance, les conflits de valeurs et l'instabilité du poste (*tableau 1*). Cette situation se manifeste par un score global d'exposition aux risques professionnels sensiblement supérieur à celui de l'ensemble des salariés (3,4 contre 3,1 sur 10 en moyenne ; soit un écart de 0,3 point équivalent à celui entre les ouvriers et l'ensemble des salariés).

Sur le champ plus large de la **population reconnue handicapée ou limitée par un problème de santé durable**, les 8 dimensions des conditions de travail sont encore plus défavorables, y compris en matière d'organisation du temps de travail. Le score global d'exposition aux risques professionnels s'élève ainsi à 3,7 sur 10 pour cette population, et atteint 4,0 pour les salariés qui se déclarent fortement limités dans les activités que les gens font habituellement (*indicateur GALI*).

Leurs conditions de travail restent plus défavorables à caractéristiques sociodémographiques et professionnelles comparables

En tenant compte de leur surreprésentation chez les plus de 50 ans et parmi les employés ou les ouvriers, le niveau d'exposition des salariés handicapés à chacun de ces risques reste significativement plus élevé que celui des autres salariés : +0,3 point

en moyenne pour les personnes reconnues handicapées à caractéristiques sociodémographiques et professionnelles comparables¹, et +0,7 point en prenant également en compte les personnes limitées par un problème de santé durable. Cet écart est particulièrement marqué pour le manque de soutien social et de reconnaissance, avec respectivement +0,4 et +1,0 point à caractéristiques sociodémographiques et professionnelles comparables.

Les employés reconnus handicapés sont particulièrement surexposés aux exigences émotionnelles et aux conflits de valeurs

Parmi les employés, la surexposition « globale » aux risques professionnels des travailleurs reconnus handicapés apparaît semblable à celle observée sur l'ensemble des salariés ; leur score global d'exposition s'élève ainsi à 3,4 sur 10 en moyenne contre 3,2 pour l'ensemble des employés (*tableau 2*). Elle n'est toutefois pas exactement de même nature. Leur surexposition aux exigences émotionnelles et aux conflits de valeurs s'avère encore plus marquée, tandis qu'elle est nulle pour ce qui relève du manque d'autonomie et de marges de manœuvre.

La surexposition aux risques professionnels des salariés reconnus handicapés apparaît en revanche plus restreinte parmi les ouvriers, avec notamment une pénibilité physique proche voire moindre que celle de leurs collègues. Ils restent toutefois nettement surexposés à trois grands risques professionnels : le manque d'autonomie, de soutien et de reconnaissance, ainsi que les contraintes organisationnelles. ■

Pour en savoir plus

> Collet, M. (2024, mai). [Quelle exposition des travailleurs handicapés aux différents risques professionnels ?](#) Dares, Dares Analyses, 35.

¹ Sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité, type de contrat et temps de travail.

Tableau 1 Exposition aux risques professionnels des salariés en 2019, selon le handicap

	Score moyen d'exposition aux risques (entre 0 et 10)			
	Ensemble des salariés	Reconnaissance administrative de handicap	Reconnaissance de handicap ou limitation par un problème de santé durable	Fortes limitations d'activités (indicateur GALI)
Pénibilité physique	3,1	3,6	3,9	4,2
Intensité du travail	5,0	5,2	5,4	5,8
Manque d'autonomie et de marges de manœuvre	2,8	3,3	3,4	3,7
Exigences émotionnelles	2,5	2,8	3,2	3,6
Manque de soutien social et de reconnaissance	3,8	4,3	4,8	5,4
Conflits de valeurs	2,4	2,5	2,9	3,3
Instabilité du poste	2,2	2,5	2,8	3,2
Contraintes d'organisation du temps de travail	2,7	2,8	2,9	3,0
Indicateur global	3,1	3,4	3,7	4,0

Lecture > Les salariés reconnus handicapés ont un score moyen d'exposition à la pénibilité physique de 3,6 sur 10, contre 3,1 pour l'ensemble des salariés. À caractéristiques sociodémographiques et professionnelles comparables, leur exposition à ce risque est supérieure de 0,3 point à celle des salariés non reconnus handicapés.

Champ > Salariés en 2019, France.

Source > Dares, enquête Conditions de travail 2019, calculs Dares.

Tableau 2 Exposition aux risques professionnels des employés et des ouvriers en 2019, selon le handicap

	Score d'exposition aux risques (entre 0 et 10)					
	Employés			Ouvriers		
	Ensemble	Reconnus handicapés	Fortes limitations d'activités (indicateur GALI)	Ensemble	Reconnus handicapés	Fortes limitations d'activités (indicateur GALI)
Pénibilité physique	3,2	3,4	4,0	5,1	4,8	5,9
Intensité du travail	4,7	4,8	5,3	5,3	5,2	6,5
Manque d'autonomie et de marges de manœuvre	3,3	3,3	3,7	3,8	4,2	4,6
Exigences émotionnelles	2,9	3,3	3,8	1,9	1,9	2,8
Manque de soutien social et de reconnaissance	4,1	4,5	5,4	4,1	4,4	6,0
Conflits de valeurs	2,4	2,7	3,0	2,2	2,2	3,5
Instabilité du poste	2,3	2,6	3,0	2,0	2,1	3,2
Contraintes d'organisation du temps de travail	2,9	2,8	3,0	2,8	3,0	3,2
Indicateur global	3,2	3,4	3,9	3,4	3,5	4,5

Lecture > Les employés qui sont reconnus handicapés ont un score moyen d'exposition au manque de soutien social et de reconnaissance de 4,5 sur 10, contre 4,1 pour l'ensemble des employés. À caractéristiques sociodémographiques et professionnelles comparables, leur exposition à ce risque est supérieure de 0,5 point à celle des employés non reconnus handicapés.

Champ > Employés et ouvriers salariés en 2019, France.

Source > Dares, enquête Conditions de travail 2019, calculs Dares.